SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations, Stock et meubles d'une buvette et restaurant

2 Cash Registers, 1 Coffre fort en fer.

Macaluso Bros vs M. Tusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 964 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 29 décembre 1909, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 11? rue Nord Front.

Le contenu entier et installations, Stock d'une buvette et restaurant sur lesdits lieux aussi les meubles y appartenant, etc, d'après inventaire enregistré.

Aussi 2 Cash Registers et 1 Coffre fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Philip J. Patorno avocat pour les demandeurs.

25 déc—25 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante par Shérif Civil

—D'UNE—

Grande Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

Avec les Bâtisses, Machines, Améliorations et Tout ce qui y Appartient,

CONNUE SOUS LE NOM DE

Propriété du Club Athlétique du Sud,

Les Bâtisses Portant les Nos Municipaux 1504 et 1518 Avenue Washington.

Le terrain mesure 200 pieds rue Prytanée, sur environ 152 pieds de profondeur et de façade sur la rue Conery et l'avenue Washington, carré borné par l'avenue St-Charles.

Whitney-Central Trust and Savings Bank versus Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 91.757 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix terrains avec toutes les bâtisses, machines et améliorations et tout ce qui y appartient, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos trente huit à quarante sept, inclusivement les deux, dans l'ilet No 217 borné par les rues Prytanée et Conery et les avenues St Charles et Washington sur un plan de A. Melhauser, voyer, daté du 23 décembre 1844 déposé comme plan No Trois parmi les archives de D. I. Ricardo. Lesquels terrains mesurent: le terrain No 38, huit pieds de face rue Conery; le terrain No 39 trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Conery; le terrain No 42, trente pieds sept pouces et deux lignes de face rue Conery; les terrains 40 et 41 chacun trente pieds sept pouces et deux lignes de face rue Conery; chacun sur une profondeur de cent pieds; le terrain No 42 forme le coin des rues Conery et Prytanée, les terrains 43, 44 et 45 chacun, trente pieds sept pouces et deux lignes de face avenue Washington, et les terrains 46 et 47 chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face avenue Washington, chacun sur une profondeur de cent pieds, le terrain No 43 forme le coin de l'avenue Washington et de la rue Prytanée.

Et ni la même propriété que ledit Club défendeur a acheté de Philippe Thompson, par un acte passé le 1er avril 1880 devant James Fahey, ancien notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 130, folio 559.

Dans cet acte, le terrain 38 est par erreur décrit comme ayant vingt pieds au lieu de trente de face rue Conery; le fait est que ledit défendeur le Club et ses auteurs ont toujours été en possession de la plus grande partie de ladite terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster, Milling & Brian, avocats pour la demanderesse.

18 déc—18 19 24 31—jan—7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Louise Hugon Veuve de John B. Pradat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82 755— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Sydney Baltimore, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Benjamin Y. Wolf, avocat.

16 déc—16 20 25

Succession de Mme Caroline E. Merrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85 682— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte annexé présenté par Edwin T. Merrick, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier— Chas. F. Claiborne, avocat.

14 déc—14 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

:0:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Premier District, sur la rue Scott, entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

American Brewing Company vs Mlle Joséphine Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 90.303 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 732, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Cortez et Scott, laquelle dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et est cette partie du lot No vingt contigu au lot No dix-neuf indiqué sur le plan ou devis annexé à l'acte d'achat de la défenderesse, ledit lot No vingt anciennement mesurant trente trois pieds une ligne de face à la rue Scott, mais sur une subdivision faite des lots vingt, vingt-un et vingt-deux les mesures ont été changées comme l'indique ledit devis. Etant la même propriété que la défenderesse ici a achetée de Frank J. Adolph, par un acte passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette ville, le 9 juin 1904, enregistré au bureau des transferts, livre 197, fol. 555.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle, avocat pour la demanderesse

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Commerciales du Premier District, d'une valeur considérable,

Portant les Nos municipaux 427 et 429 rue Carondelet, entre les rues Poydras et Perdido.

Walter E. Adolph vs Greater New Orleans Realty and Development Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91.490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 230, borné par les rues Carondelet, Carroll, Poydras et Perdido, et mesurant en mesure anglaise, vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent treize pieds trois pouces en mesure française; les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 429 rue Carondelet.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant, en mesure anglaise, vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de (en mesure française) de cent treize pieds trois pouces, les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 427 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocats pour le demandeur

3 déc—3 10 17 24 31—6 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

:0:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet de valeur du Septième District,

Borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Heaton et Quince.

Schmidt & Ziegler, Ltd., vs Mme A. Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76.167 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et etc., situé dans le Septième District de cette ville, ilet étant No 664 borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Heaton et Quince, et mesure trois cents pieds sur chacune desdites rues, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Ernest T. Florance, avocat pour les demandeurs.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District.

Sur la rue Orléans, entre Robertson et Villeré (ilet borné par la rue Ste Anne.)

Joseph A. Craven & Company vs Héritiers de la Succession William E. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87.755—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le carré No 180, Deuxième District, borné par les rues Orléans, Villeré, Robertson et Ste-Anne, mesurant trente un pieds rue Orléans sur soixante-dix pieds de profondeur et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme terrain No 5 et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Miller, Dufour & Dufour, avocats des demandeurs.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1040 rue Nord Rempart, coin de la rue Ursulines.

Dolores Cruanies, Veuve de Hubert Beyhl, vs Auguste Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90.881 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 105, borné par les rues Nord Rempart, Ursulines, Bourgogne et St-Philippe, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Nord Rempart sur 88 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Ursulines, lequel forme l'encoignure; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent No 1040 rue Nord Rempart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District

Portant les Nos municipaux 2901 et 2903 avenue Washington, coin de la rue Willow

Ilet borné par les rues Quatrième et Sud Claiborne.

New Orleans Brewing Company vs J. C Roche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91.691—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow, and Claiborne, un desdits terrains formant le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow l'autre adjacent auxdits lots, mesure conjointement soixante pieds de face avenue Washington sur cent pieds de profondeur et de façade rue Willow, et les terrains sont aussi décrits comme suit: Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville carré No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Willow, Quatrième, Claiborne, lequel morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow et mesure soixante pieds de face avenue Washington sur une profondeur et façade rue Willow de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans

Howe Fenner, Spencer & Cocke, avocats de la demanderesse.

24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété améliorée et de valeur dans le Deuxième District

Portant le No municipal 1212 rue Gayoso entre les rues Bell et De Soto, carré borné par la rue Dupré.

Marx Bloch vs Y. R. Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 91 363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Gayoso, Bell, Dupré et De Soto, lequel portion de terre est située à une distance de cent sept pieds du coin des rues Gayoso et Bell, et mesure de là, cinquante pieds de face rue Gayoso sur une profondeur de cent-vingt sept pieds dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, et se compose de tout le terrain G et de vingt pieds de façade sur toute la profondeur du terrain D tel qu'il est montré sur un plan et certificat d'arpentage signé par Edgar Pilié, voyer, daté du 18 décembre 1906, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 7 février 1907. Etant une partie de la même propriété que le dit Y. R. Le Monnier a acquise de Joseph F. Florio, par acte passé pardevant G. Fernandes Jr, notaire en cette ville le 23 mars 1908, enregistré au bureau des transferts, livre 216 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Co-Operative Dental Manf'g Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86.007. — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par Henry Stern, Receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Gabriel Fernandes, Dé Greffier.

25 déc—25 29—jan 3

S. Lucius Elam, Jr., vs Elam Paper and Stationery Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90.627—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Philips et L. A. Hubert, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lazarus, Michel Lazarus, Clegg, Quintero & Gidière, avocats

4 déc—24 28 jan 2

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

:0:

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK. N

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.